

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
04-06-2020

Service organisateur de la réunion	Conseil d'établissement		
Lieu de la réunion	École Notre-Dame-Des-Neiges		
Heure de début de réunion	18:02	Heure de fin de réunion	19:52

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
 - 1.1. Validation du quorum et prise de présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2020
4. Suivi du procès-verbal du 4 juin 2020
5. Règles de régie interne (adoption)
6. Calendrier des réunions
7. Points de décision
 - 7.1. Représentants de la communauté
 - 7.2. Budgets spéciaux (fonctionnement du CÉ, formations des parents, fonds 4 et 9, budget émulation pour les élèves)
8. Mot de directrice
 - 8.1. PTRDI (adoption),
 - 8.2. Critères de sélection aux PMCR
 - 8.3. Covid-19
 - 8.4. Service de garde (remise des documents)
9. Sécurité à l'école et aux abords de l'écoles
10. Période de questions des observateurs
11. Varia
12. Levée de la rencontre

<i>Liste des membres de l'établissement</i>			Fonction	Présent
<i>Prénom - Nom</i>				
M.	Said	Ghoulimi	Enseignant	X
Mme	Céline	Larfeuil	Professionnelle	X
M.	Mouloud	Mellal	Enseignant	X
Mme	Isabelle	Pronovost	Directrice	X
M.	Julien	Sloan	Directeur adjoint	X

<i>Liste des membres parents</i>			Fonction	Présent
<i>Prénom - Nom</i>				
Mme	Carole	Amoakon	Parent membre	Absente
Mme	Catherine	Bussièrès	Présidente	X
M.	Louis	Delisle	Vice-président	X
Mme	Mouna	Gaye	Secrétaire	X
Mme	Sally	Mac Naught	Parent membre	X
Mme	Nayiri		Substitut PCMR	X
Mme	Katri	Suhonen	Parent PCMR	X
Mme	Victoria			

Synthèse de la réunion :

Le 24 septembre 2020 a eu lieu, en visioconférence, la première rencontre des membres du conseil d'établissement, dont l'objectif était de discuter des projets en cours et futurs.

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
04-06-2020

1. Mot de bienvenue

1.1. Validation du quorum

- Le comité débute à 18h02.
- Le Quorum est validé.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout au 3.1 Suivi du procès-verbal du 4 juin 2020

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2020

La lecture est faite par madame Pronovost
Proposé par Katri Suhonen
Adopté par Mouloud Mellal

3.1 Suivi du procès-verbal du 4 juin 2020

5.5 Budget pro forma 2020-21 :

- Le budget pro forma 2020-2021 du PCMR soulevait des questions. Monsieur Delisle demande à madame Pronovost si elle a des réponses. Celle-ci n'a pas relancé les finances. Elle le fera pour la prochaine rencontre.

Le procès-verbal du 4 juin est proposé par Louis Delisle

Appuyé de Catherine Bussièrès

4. Élection (présidence, vice-présidence et secrétaire) :

- Présidence : Madame Catherine Bussièrès souhaite poursuivre à la présidence.
- Vice-Présidence : Monsieur Louis Delisle se propose comme candidat.
- Secrétaire : Madame Mouna Gaye se propose comme secrétaire.

Les 3 membres sont nommés à l'unanimité.

5. Règles de régie interne

- Madame Pronovost explique les règles de régie interne. Madame Katri Suhonen souhaite qu'il y ait un amendement afin que le nombre de parent siégeant sur le CÉ soit de 2 pour PCMR et de 6 pour NDDN. Madame Pronovost apportera le correctif et soumettra le document final lors de la prochaine assemblée.
- Il a été convenu d'alterner les soirées entre le mercredi et le jeudi soir afin de permettre à tous d'assister aux rencontres.
- Les rencontres se tiendront en : novembre, janvier, mars, mai et juin.
- La prochaine rencontre se fera un mercredi 11 novembre à 18h15.

Proposé par Catherine Bussièrès

Appuyé par Louis Delisle

**Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
04-06-2020**

•

6. Calendrier des rencontres

- Les rencontres se tiendront en : novembre, janvier, mars, mai et juin.
- La prochaine rencontre se fera un mercredi 11 novembre à 18h15.

7. Points de décisions

7.1 Représentants de la communauté

Madame Pronovost demande aux membres s'ils souhaitent référer des membres qui pourraient être intéressés à siéger sur le CÉ de l'école. Elle explique que cela pourrait être complexe de trouver un membre en temps de pandémie.

Elle tentera de trouver quelqu'un.

7.2 Budgets spéciaux (Fonctionnement du CÉ, formation Parents, Fonds 4 et Fonds 9, Émulation)

- Madame Pronovost explique qu'il y a 400\$ qui peut servir au fonctionnement de CÉ et qui appartient aux membres. Elle parle du 400\$ qui peut servir aux parents pour offrir de la formation. Elle parle aussi de deux budgets fonds 4 et fonds 9 qui doivent être déversés pour lui permettre d'offrir un budget d'émulation de 10\$/enfant par classe. Elle demande au CÉ de lui permettre de faire ce transfert.
- De plus, les 4 fêtes thématiques Halloween, Noël, Pâques et la fin de l'année; 4 \$/ enfant peut être utilisé pour souligner ces fêtes.
Il est proposé par Saïd Ghoulimi de permettre le transfert et d'utiliser le 400\$ du fonctionnement du CÉ pour les élèves.
Appuyé de madame Catherine Bussières

8. Points d'information/consultation :

8.1 : Mot de la direction

- **PTRDI (adoption) :**
- Madame Pronovost présente le PTRDI (plan triennal de répartition des immeubles) du CSSDM. Elle explique la particularité de l'école NDDN et PCMR. Qu'il s'agit d'un acte d'établissements, de 2 bâtisses, annexe PCMR. Elle parle de ce qui viendra pour l'école en 2022-2023. Une possibilité de délocalisation partielle ou totale de l'école NDDN qui nécessite des travaux d'une grande ampleur.
- De plus, elle parle de la délocalisation du CPE vers un autre lieu car il y a un problème de structure dans le bâtiment qui a nécessité une délocalisation aussi des classes de maternelle 4 ans vers l'école Simonne-Monet.
- Les membres du CÉ adoptent le PTRDI.

Critères de sélections aux PCMR

- Les critères de sélection en vue du recrutement de la cohorte 2021-2022 a dû être modifiée quelque peu étant donné la situation avec la COVID-19. Les élèves seront reçus de façon virtuelle ou par petits groupes. De plus, un questionnaire sera acheminé aux écoles de quartier qui nous dresseront le portrait de l'élève sélectionné. Les dates retenues pour le recrutement sont les 10 et 11 novembre prochain.

COVID- 19 suivi

- Madame Pronovost explique ce qui a été mis en place pour l'école. Qu'un plan des mesures d'urgence est établi pour chaque classe et pour l'école en cas de confinement. À ce jour (pas de cas positif de COVID-19). Toutes les mesures sanitaires ont été déployées. La direction a resserré les directives aux entrées, il y a eu un ajout de

**Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
04-06-2020**

concierge à PCMR jusqu'en décembre (à revoir par la suite), situation exceptionnelle. La formation pour tous les enseignants sur TEAMS a été déployée, les enseignants sont toujours à consolider certaines notions.

Service de garde

- Madame Pronovost dépose les deux documents plateforme pour le service de garde. Elle mentionne que ces documents se retrouveront sur le site internet de l'école.

8.2 Mot de la présidente

8.3 Mot du personnel enseignant et des professionnelles

8.4 Mot du service de garde

9. Sécurité aux abords de l'école

Monsieur Sloan explique que tout se passe bien aux abords de l'autobus scolaire malgré l'aménagement de la piste piétonnière et l'installation des bollards. Madame Pronovost demande la vigilance des parents et l'aide des membres du CÉ pour rappeler aux parents de rester à l'extérieur de l'enceinte de l'école. De plus, elle demande que les parents n'attendent pas dans le stationnement adjacent (risque de blessure pour les élèves).

Dans le corridor scolaire de PCMR, il y a eu un ajout de signaux de ralentissement devant l'oratoire ce qui permet une réduction du trafic. Madame Suhonen mentionne que les élèves sont en sécurité (moins de circulation vers l'oratoire). Elle demande de faire un suivi à l'approche de la période hivernale.

10. Période de questions des observateurs

- M. Julien Sloan en tant qu'observateur n'a pas de question.

11. Varia

Aucun point

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
04-06-2020

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h49.

Rédigé par

Isabelle Pronovost
Mouna Gaye